

COMMUNIQUÉ

**Plan d'adaptation aux changements climatiques :
la MRC de L'Érable sollicite la participation citoyenne pour prioriser les actions**

Plessisville, le 8 novembre 2022. – Dans le cadre de l'élaboration de son plan d'adaptation aux changements climatiques, la MRC de L'Érable souhaite rencontrer les citoyens, leaders, décideurs pour la dernière étape du projet, le plan d'action local.

La MRC tiendra donc une consultation publique au Carrefour de L'Érable le 29 novembre 2022 à 19 h alors qu'une centaine d'actions seront présentées. La population de L'Érable a désormais un rôle à jouer pour la priorisation des actions à déployer sur le territoire.

Cette rencontre publique permettra par la même occasion d'informer la population des progrès de la démarche qui avait été annoncée au début de l'été 2021 par le conseil de la MRC. Une attention particulière sera accordée à l'acceptabilité sociale des actions à mettre en place. Le plan demeure un outil stratégique et de prise de décision pour la MRC et les 11 municipalités.

L'importance de la participation citoyenne

Le président du comité développement durable de la MRC de L'Érable, également maire d'Inverness, Gervais Pellerin, insiste sur l'importance de la participation citoyenne pour obtenir un plan le plus complet et le plus près de la réalité possible : « La lutte contre les changements climatiques touche tout le monde. Les citoyens ne doivent pas minimiser l'influence qu'ils ont, tant sur le processus que dans les futures actions à entreprendre. Les citoyens seront à la même table que les élus et l'opinion de la population nous tient à cœur. »

L'aboutissement de cette démarche consiste à produire un plan d'action général à l'échelle de la MRC et des actions spécifiques pour chacune des municipalités. Le déploiement du plan d'adaptation aux changements climatiques est prévu pour l'été 2023.

Les personnes intéressées à participer à la consultation publique du 29 novembre sont priées de confirmer leur présence avant le 23 novembre auprès de Pascale Moreau de la MRC de L'Érable par courriel à pmoreau@erable.ca ou par téléphone au 819 362-2333, poste 1228.

« Notre gouvernement est fier de soutenir les diverses MRC du Québec, comme celle de L'Érable, dans leur plan d'adaptation aux changements climatiques. D'ailleurs, je profite de l'occasion pour saluer tout le travail déployé à ce sujet et pour l'organisation de cette consultation publique. J'invite d'ailleurs les citoyennes et les citoyens à y participer et à s'exprimer afin de choisir les actions à réaliser au sein même du territoire de L'Érable », précise le député d'Arthabaska et whip en chef du gouvernement, monsieur Eric Lefebvre.

Le 18 mai 2021, la MRC de L'Érable lançait une démarche pour établir un plan d'adaptation aux changements climatiques (PACC). Ce dernier est réalisé grâce au Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale (PIACC), du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et du ministère de la Sécurité publique. Ce programme répond aux objectifs du Plan pour une économie verte 2030. Depuis, un portrait climatique, une analyse de vulnérabilité ainsi qu'une analyse des risques du territoire sont des étapes qui ont été réalisées.

-30-

Source :
Mary Claude Savoie
Conseillère en communication
MRC de L'Érable
819 362-2333, poste 1229
mcsavoie@erable.ca

Information :
Ézéchiél Simoneau
Conseiller en développement durable
MRC de L'Érable
819 362-2333, poste 1226
esimoneau@erable.ca